****

**Assistance technique pour la mise en place et la réalisation d’un plan**

**de communication et plaidoyer auprès des acteurs territoriaux pour**

**Le droit à l’inclusion socio-économique des jeunes via l’éducation**

**Termes de référence**

1. **CONTEXTE**

Dans l’objectif d’assurer une inclusion socio-économique des jeunes, notamment ceux qui n’ont pas eu la chance d’être scolarisés ou ont abandonné l’école précocement, les différents départements étatiques ont élaboré des stratégies d’insertion socio-économique. Nous citerons notamment, dans ce contexte, la vision 2015-2030 prévoit dans le levier 5 « garantie aux apprenants d’un apprentissage continu et durable et de la construction du projet personnel et d’insertion » où figure l’éducation non formelle et la formation professionnelle.

Aujourd’hui, dans la perspective de la déclinaison de la Vision stratégique 2015-2030 un projet intégré est dédié à l’éducation non formelle, en l’occurrence le projet intégré 4 « garantir le rattrapage scolaire pour tous les enfants et rehausser l’efficacité de l’ENF ».

L’éducation non formelle est une offre éducative souple, fonctionnelle, à l’écoute de son environnement social et des attentes et évolution des profils et des besoins de son public cible. C’est dans ce sens que ses programmes évoluent et connaissant des innovations périodiques.

La vision stratégique 2015-2030, avec ses orientations visant à coupler l’enseignement général avec la formation professionnelle, et son levier 5 recommandant la «garantie aux apprenants d’un apprentissage continu et durable et de la construction du projet personnel et d’insertion », répondent à l’évolution du contexte et des caractéristiques du public cible de l’ENF, ses besoins et attentes.

Cette évolution est dictée notamment par :

1. L’évolution des profils démographiques et des besoins du public cible de l’éducation non formelle qui se caractérise actuellement par :
   * la prédominance de la tranche d’âge 13-20 ans ;
   * la tendance des attentes des bénéficiaires vers la recherche de l’insertion dans la formation, l’initiation aux métiers et l’intégration socioprofessionnelle ;
2. Le chômage des jeunes ;
3. La persistance de l’abandon scolaire.

Pour réussir le couplage de l’enseignement général avec la formation professionnelle dans la perspective d’assurer aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés des opportunités d’insertion socioprofessionnelle, de renforcer leur employabilité et pour garantir un ancrage réel des programmes de l’ENF aussi bien au niveau régional, provincial et communal, l’appui des acteurs territoriaux à l’ENF devient un axe primordial et vital qui peut aussi garantir la pérennisation des actions entreprises.

L’une des voies adoptées par le Ministère pour concrétiser ce couplage est la mise en œuvre de l’E2C-NG via la mise en place des centres E2C-NG dans les AREF et DP et l’appui aux associations disposant de leurs propres centres.

Un centre E2C-NG se caractérise par les trois traits suivants :

* Fonctionnent sur la base d’une synergie entre plusieurs partenaires (ONG, Départements ministériels, Opérateurs économiques…) ; qui suppose la répartition des charges entre les différents partenaires ;
* La gestion et la mise en œuvre des programmes sont assurées par une ONG via un partenariat ;
* Les programmes d'éducation – formation adoptent des approches non formelles basées sur les principes de proximité, de souplesse, et d'adaptation aux conditions des bénéficiaires.

Un centre E2C-NG pilote est opérationnel depuis octobre 2014. Il s’agit du Centre Batha à Fès et la DENF est en voie de mettre en place d’autres centres dans la perspective d’une généralisation à toutes les régions et les provinces. Et des conventions de partenariat pour la mise en œuvre de l’E2C-NG sont mise en œuvre avec 13 associations ayant leur propre centre ou travaillant dans des centres d’autres partenaires (entraide nationale, centre INDH...)

Les centres E2C-NG, en tant que concept innovant, exige un ensemble de conditions pour leur bon fonctionnement, notamment :

* La réglementation : régime des études, certification, passerelles d’insertion
* Le renouvellement des cursus de mise à niveau et cursus de (pré)professionnalisation et développement des compétences des intervenants
* La revalorisation des coûts de la scolarisation- formation (coût unitaire autour de 5000 DH)
* Le partenariat multilatéral autour de la qualification et de l’insertion socioprofessionnelle des jeunes

Que ce soit l’E2C classique ou l’E2C-NG, l’éducation non formelle a besoin d’un appui, d’une visibilité et d’une conscientisation des décideurs politiques et des acteurs territoriaux et économiques sur l’importance, voire la nécessité de mettre en œuvre des programmes de rattrapage scolaire et de qualification professionnelle dans les zones déficitaires en offres d’éducation- formation.

Comme cela figure dans les orientations de la Vison 2015-2030, cette conscientisation ne doit pas s’arrêter à convaincre ces décideurs et acteurs mais aller au-delà en les impliquant dans le financement et l’appui tangibles aux programmes de l’ENF qui appelle à une mobilisation de l’appui financier des grands établissements productifs et des Collectivités territoriales.

Dans la perspective de matérialiser cette démarche sur le terrain, il existe une ambition de renforcer les capacités de la structure de l’éducation non formelle pour intégrer le concept de la formation non formelle, en vue de développer un modèle de réseautage qui englobe les différents intervenants, notamment les entreprises, les associations œuvrant en matière de l’éducation et de l’inclusion des jeunes. Ce réseau, une fois constitué et renforcé serait en mesure de procéder au suivi sur le terrain toutes les phases : depuis l’identification de la population cible, des niches de métiers qualifiants pour assurer un environnement favorable d’éducation pour l’insertion socio- professionnelle, jusqu’à l’insertion des jeunes dans le tissu socio-économique.

1. **OBJECTIF PRINCIPAL DE LA MISSION**

L’objectif global de la mission est d’appuyer l’ancrage régional, provincial et local des programmes de l’ENF par un plan de de communication et plaidoyer auprès des acteurs régionaux, provinciaux et locaux (Conseils régionaux, conseils provinciaux et élus locaux).

1. **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Plus spécifiquement, la mission du consultant aura pour objectifs :

1. mener une action de plaidoyer auprès des Conseils régionaux, provinciaux et des élus locaux ;
2. obtenir un engagement concret des Conseils régionaux, provinciaux et des élus locaux via leur prédisposition à signer des conventions de partenariat pour mettre en œuvre les programmes de l’ENF au niveau de leur territoire ;
3. formaliser le dispositif de plaidoyer utilisé en vue de le réinvestir au besoin.
4. **DEMARCHE METHODOLOGIQUE**

Le périmètre de ce plaidoyer concerne une région (Beni Mellal Khénifra; deux Provinces relevant de cette région et 4 Communes relevant de ces provinces). Le choix des communes doit être argumenté et dicté essentiellement par les chances de réussir l’enjeu de ce plaidoyer territorial, à savoir l’ancrage et l’implication.

Le consultant devra mener l’opération de plaidoyer territorial suivant ces indications méthodologiques :

- Présenter une note conceptuelle décrivant la démarche et l’échéancier de réalisation ainsi que les instruments à utiliser pour le plaidoyer (Ateliers, tables rondes, programme des ateliers, personnes concernées…) ;

- Organiser des ateliers ou focus group avec les différents intervenants réels et potentiels dans le projet ;

- Préparer une convention type à signer entre les décideurs territoriaux et le MEN/DENF ;

- Formaliser le dispositif utilisée pendant cette assistance technique.

Pour le lancement de cette consultation le contractant s’engage à suivre l’approche méthodologique indiquée et :

* Soumettre une note méthodologique au comité de suivi de cette assistance technique
* Participer à une réunion de cadrage avec l’équipe éducation de la DENF pour valider la démarche .

1. **LIVRABLES**

Le paiement s’effectuera en trois temps, après étude et validation par la DENF des livrables suivants :

* note de proposition de mise en œuvre du plaidoyer territorial ;
* convention type et dispositif de plaidoyer ;
* rapport final exhaustif de l’étude avec les supports de plaidoyer pour le droit à l’inclusion socio-économique des jeunes.

1. **DUREE DU CONTRAT**

La prestation sera de 40 jours ouvrables.

1. **PROFIL DU CONSULTANT**

* Diplôme de l'enseignement supérieur d'un niveau BAC + 4 minimum en sciences de l’éducation, sciences sociales ou communication.
* Cinq (5) ans au moins d’expérience professionnelle générale.
* Trois ans (3) d’expérience dans le domaine de la communication, du plaidoyer ou de la mobilisation.
* Expérience souhaitable dans l’élaboration ou la production de matériel de sensibilisation/promotion sur supports divers.
* Maîtrise souhaitable de la problématique du phénomène de la marginalisation par rapport à l’éducation.
* Maîtrise de l’arabe.
* Maîtrise du français.

1. **DEPOT DE DOSSIER**

Les candidats intéressés sont invités à déposer leur dossier de candidature comprenant :

* CV et documents et attestations confirmant l’expérience
* Note méthodologique et échéancier de réalisation
* Offre financière

**Au siège de la Direction de l’éducation non formelle sis à 31 angle rue Oued Fès avenue Abtal Agdal Rabat avant le 29 septembre 2017 à 16 :30**